

POUR LE RPI ÉLÉMENTAIRE OZOUËR / COURQUETAINE

Tél 01.64.07.53.10			Date
Courriel Ce.0772675p@ac-creteil.fr	Elémentaire	2ème trimestre	Le 12/02/2016 De 18H30 à 20H15

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> ● DELPHINE BOISARD ● CÉLINE JOYEZ ● HÉLÈNE THIEFFRY ● SANDRINE FURNON 	<ul style="list-style-type: none"> ● CAROLINE IDIART ● HÉLÈNE DEBIN ● FRÉDÉRIQUE LE COQ
Membres du RASED	●	●
IEN ou son représentant	●	●
DDEN	●	●
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> ● HÉBERT BARBARA ● DAMIENS CAROLINE ● DELOBELLE SANDRA 	<ul style="list-style-type: none"> ● GAUTRON MAGGIE ● MARINE ÉMILIE
Le maire ou son représentant	● NICOLAS GUILLEN (Maire d'Ozouër le Voulgis)	
Conseiller municipal	● ÉMELINE BÉRONIE (Maire adjointe de Courquetaine et vice-présidente du SECOC)	
Autres membres invités	●	●
Absent(es)	Absent(es) excusé(es)	<ul style="list-style-type: none"> ● DAMIENS CAROLINE ● SEYE ÉDITH ● CAROLINE BOULAY
<ul style="list-style-type: none"> ● ● 	<ul style="list-style-type: none"> ● CÉLINE MOREIRA (Présidente du SECOC) ● DAISY LUCZAK (Maire de Courquetaine) ● LYDIE SEMENCE-LEFEBVRE 	

Présidente de séance : Frédérique LE COQ	Secrétaire de séance : Sandrine FURNON
--	--

ORDRE DU JOUR

1. BILAN DES COOPÉRATIVES CENTRALES :

COURQUETAINE

DATE	ENTRÉES	SORTIES	SOLDE
01/09/2015			3093.31
	COOPÉRATIVE SCOLAIRE	COTISATIONS OCCE	
	435.00	66.03	
	VENTE DE PRODUITS POUR CESSION (bulbes + photographies individuelles)	ACHATS DE PRODUITS POUR CESSION (croissants 2014/2015)	
	201.00	150.70	
	SUBVENTION SECOC	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	290.00	17.00	
TOTAL AU 08/02/2016	926.00	233.73	3785.58

OZOUËR LE VOULGIS (hors coopératives de classes)

DATE	ENTRÉES	SORTIES	SOLDE
01/09/2015			5952.26
		COTISATIONS OCCE 357.20	
	VENTE DE PRODUITS POUR CESSION (plantes + photographies individuelles + marché de Noël) 5966.30	ACHATS DE PRODUITS POUR CESSION (plantes + photographies individuelles) 3848.08	
	VIREMENT SECOC 1850.00	BÉNÉFICES DES VENTES REVERSÉES AUX 8 CLASSES 1608.00	
	1 ^{ER} VERSEMENT PARTICIPATION DES FAMILLES CLASSE DÉCOUVERTE 5546.00	CHARGES DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES 1707.73	
		BUREAU 1019.28	
		AFFRANCHISSEMENT 63.47	
		FLEURS DU 11 NOVEMBRE 25.00	
		ACOMPTE CLASSE DÉCOUVERTE 3830.00	
TOTAL AU 12/02/2016	13362.30	12458.76	6855.80

Les coopératives de classe seront présentées au retour des vacances d'hiver dans les cahiers de liaison.

2. SORTIES ET ACTIONS À VENIR :

- CLASSE DÉCOUVERTE CM1/CM2 ET CM2 : du 30 mai 2016 au 2 juin 2016 à Coltines dans le Cantal sur le thème « Volcans et énergies durables » . 55 élèves sont concernés accompagnés de 7 adultes (2 enseignantes, 1 AVS, 4 parents accompagnateurs). Le SECOC verse une subvention de 65 € par élève de CM2, cette subvention est, bien entendu, équitablement partagée entre tous les élèves qui partent y compris les CM1. La Communauté de Communes a accordé une subvention de 3400 € sur les 4090 € nécessaires au transport, la différence sera prise en charge par la coopérative de Courquetaine. Au total, le coût par famille est de 188 € pour le séjour.
- SIETOM DE TOURNAN : Intervention dans les classes de CE1, CE1/CE2, CE2 sur le thème du lombricompostage et dans la classe de CM2 sur le thème du recyclage.
- INTERVENTION DES POMPIERS : Les classes de CM1/CM2 et CM2 bénéficieront de 3 heures de formation « Apprendre à porter secours » les 6 et 13 avril pour un coût de 130 € par classe.
- CLASSES DE CE1 : Projet photographique organisé par la DRAC d'Ile de France en partenariat avec la Communauté de Communes des gués de l'Yerres et le centre de réadaptation de Coubert, avec l'artiste LOLITA BOURDET sur le thème de l'image fixe et animée, au cours du dernier trimestre.

- CHORALE SUR LE THÈME DE L'AMÉRIQUE DU SUD, LE VENDREDI 17 JUIN 2016 : avec apéritif offert, tombola et barbecue le tout organisé avec l'aide de l'association des parents d'élèves.
- D'autres actions sont prévues mais non encore finalisées.

3. PRÉVISIONS D'EFFECTIFS RENTRÉE 2016 :

CP : 31

CE1 : 31

CE2 : 47

CM1 : 44

CM2 : 35

Total : 188 élèves soit si 7 classes 26.86 de moyenne, 23.5 de moyenne si nous conservons la 8^{ème} classe. À ce jour, la fermeture de la classe ouverte à la rentrée n'est pas envisagée.

4. DUERP et PPMS :

- Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Sous la conduite du Directeur d'école, il y a rédaction du DUERP qui suppose une visite des différents locaux et lieux de vie ainsi que le recueil de l'expression de tous les personnels.

Suite aux constats des fiches d'évaluation du risque et des fiches de synthèse doivent être renseignées.

L'évaluation des risques n'est pas une fin en soi : les risques identifiés doivent être éliminés ou réduits grâce à des actions de prévention. Dans chaque école une liste d'actions de prévention est établie au regard de chacun des risques identifiés. Le directeur d'école et les enseignants mettent en œuvre les actions facilement réalisables à leur niveau. Le directeur informe par écrit l'IEN et l'assistant de prévention de circonscription si des actions urgentes doivent être engagées ou des mesures de prévention demandant certains moyens (ex. : formation aux gestes et postures, etc.). Le directeur communique aux collectivités territoriales les mesures relevant de leurs compétences (ex : les locaux).

L'évaluation des risques et la mise en œuvre d'actions seront présentés au conseil d'école dès lors que la directrice aura reçu les pièces manquantes à ce document : les plans de situation et de masse de l'école.

- PPMS

Le PPMS est un plan d'organisation interne mis en place par la directrice d'école afin de protéger le personnel et les élèves des effets d'un événement majeur. Etabli à partir de l'analyse des risques majeurs identifiés sur le territoire de la commune, il prévoit un certain nombre de dispositions simples pour assurer la mise en sûreté des occupants (confinement ou évacuation) et l'autonomie de l'établissement en attendant l'arrivée des secours. Bâti collégalement, le PPMS attribue à chaque personnel de l'établissement un rôle précis tenant compte de ses compétences.

Le PPMS ne peut être validé que par un exercice testant son caractère opérationnel; renouvelé annuellement, l'exercice permet de tenir à jour le dispositif et de l'améliorer.

En ce qui concerne l'école de Courquetaine, le PPMS a été validé.

En ce qui concerne l'école d'Ozouër, le PPMS ne peut être finalisé tant que la commune n'aura pas fourni les plans de masse et de situation de l'école.

5. AVANCEMENT DE LA NOUVELLE CANTINE :

Les travaux en sont à la phase de finition, il reste le sol, la peinture, un peu d'électricité et l'équipement en matériel.

Pour l'instant, pas de problèmes majeurs de réception, tout devrait être terminé au mois de mars.

Le SECOC et le centre se réunissent régulièrement afin de préparer l'organisation des services.

Des travaux de voirie (enfouissement des fils et trottoir) sur la Rue Renard et la Rue de la Gare (d'avril à septembre 2016) empêchent d'ouvrir la nouvelle cantine au retour des vacances de printemps. Elle sera donc opérationnelle à la rentrée 2016.

Une rencontre avec la mairie, les enseignants et les représentants des parents d'élèves est prévue le jeudi 24 mars 2016 à 19h00 afin de visiter le site.

6. AVANCEMENT DU PROJET TNI :

Faute de budget, pas d'avancement sur le sujet, cependant le projet d'avoir internet dans toutes les classes reste d'actualité.

7. QUESTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

▪ Augmentation du prix des transports :

Mme Beronie nous lit un mail de Mme Daisy Luczak, Maire de Courquetaine et Conseillère Départementale :

« Bonjour au Conseil d'École, mot de votre Conseiller Départemental,

Oui en effet je peux comprendre les parents, en effet la gratuité des transports est finie.

Voici quelques éléments de réponse qui bien sûr ne contentent personne mais la situation est telle qu'il a fallu prendre des orientations budgétaires.

Juste pour votre information, suite au rapport d'orientation budgétaire du Département, il y a nécessité de faire évoluer la politique de transports scolaires.

La Seine et Marne est le seul département francilien à avoir assuré la gratuité totale ou partielle des transports scolaires.

Dans un contexte budgétaire aussi contraint et face à la non-compensation sur 2015 de 132.4 millions par l'État des dépenses sociales, la nouvelle majorité départementale souhaite revoir les conditions d'accès aux transports scolaires.

Solution retenue : à compter de la rentrée 2016/2017 et compte-tenu des contraintes qui pèsent sur les finances du Département et de la nécessité de maîtriser les dépenses, voici les modifications majeures :

- Demande de participation aux familles de 100 € soit 8.33 € par mois et par élève pour l'enseignement primaire (de la PS au CM2) et le collège et demande de participation de 150 € pour les lycéens Seine et Marnais.
- Abandon des frais de dossier sur les circuits spéciaux scolaires.
- Financement à hauteur de 150 € pour tous les collégiens et extension au primaire (soit un reste à charge de 191.90 € pour la carte imagine R qui est maintenant dézonée).
- Maintien d'un cofinancement de la carte imagine R scolaire avec le STIF pour les collégiens et lycéens boursiers.
- Des discussions auront lieu au niveau intercommunal et communal pour la compétence transports, au sein du RPI et au travers du SECOG également.

Espérant avoir donné quelques explications, Cordialement, Daisy Luczak »

- Nom de l'école d'Ozouër : 5 noms seront proposés et les élèves voteront pour choisir un nom à l'école.

8. DATE DU PROCHAIN CE

Vendredi 24 juin à Courquetaine à 18h00.

La Présidente de séance : Mme Frédérique LE COQ

La secrétaire de séance : Mme Sandrine Furnon

Tél Fax Courriel Ce.077 @ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Élémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le ... /..... /..... De H.... àH.....
---	--	---	---

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	•	•
	•	•
	•	•
	•	•
Membres du RASED	•	•
	•	•
IEN ou son représentant	•	•
DDEN	•	•
Parents élus	•	•
	•	•
	•	•
	•	•
Le maire ou son représentant	•	•
Conseiller municipal	•	•
Autres membres invités	•	•
	•	•
Absent(es)	Absent(es) excusé(es)	
•	•	•
•	•	•

Président(e) de séance :	Secrétaire de séance :
--------------------------	------------------------

**ORDRE DU JOUR
du 2^{ème} conseil d'école (propositions)**

1. Rappel si besoin du règlement intérieur de l'école (éventuels retards, absences.....)
2. Informations sur les procédures 1^{er} degré (remontée d'incident, informations préoccupantes, signalement d'absentéisme, déclaration d'accident.....)
3. Sécurité : les alertes incendie, le PPMS, le DUERP
4. Projet d'école
5. Vie de l'école : Activités régulières si changement
 Activités spécifiques : sorties scolaires réalisées et prévues, la fête de l'école.....
 Dispositifs d'aides proposés aux élèves (SRN, PPRE.....)
 Poursuite de scolarité, AFFELNET.....
 Effectifs de l'école à venir (augmentation, ou baisse)
6. Coopérative, budget (si subventions mairie ou autres)
7. Périscolaire, les TAP
8. Travaux
9. Rappel de la date du 3^{ème} CE

Tél Fax Courriel Ce.077 @ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Élémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le ... /..... /..... De H.... àH.....
---	--	---	---

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	•	•
	•	•
	•	•
	•	•
Membres du RASED	•	•
	•	•
IEN ou son représentant	•	•
DDEN	•	•
Parents élus	•	•
	•	•
	•	•
	•	•
Le maire ou son représentant	•	•
Conseiller municipal	•	•
Autres membres invités	•	•
	•	•
Absent(es)	Absent(es) excusé(es)	
•	•	•
•	•	•

Président(e) de séance :	Secrétaire de séance :
--------------------------	------------------------

**ORDRE DU JOUR
du 3^{ème} conseil d'école (propositions)**

1. Règlement intérieur de l'école (dysfonctionnement et/ou amélioration constatés)
2. Rapport d'information sur l'absentéisme scolaire, rappel du calendrier scolaire
3. Bilan du projet d'école
4. Vie de l'école : Les effectifs de la rentrée, et personnels quittant l'école
Point coopérative, point sorties scolaires
Liste des fournitures scolaires à soumettre après examen en conseil des maîtres (réf au BO)
5. Constitution de la commission électorale (voir le point 1 du document « La Commission Electorale »)
6. Travaux